

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Grands Projets (France) > **Notre-Dame-des-Landes : après le jugement, se battre jusqu'au bout pour gagner !**

Notre-Dame-des-Landes : après le jugement, se battre jusqu'au bout pour gagner !

vendredi 18 novembre 2016, par [Correspondant\(es\)](#) (Date de rédaction antérieure : 17 novembre 2016).

Alors que la justice s'empêtre, que la classe politique s'égosille et que le gouvernement tergiverse, le mouvement des opposantEs se prépare à l'affrontement.

Lundi 14 novembre, la cour d'appel vient de valider les arrêtés préfectoraux autorisant les travaux de l'aéroport. Une semaine plus tôt, la rapporteure publique proposait d'annuler ces autorisations. En cause, les lois de protection de l'environnement qui exigent qu'aucune alternative n'existe à un projet de destruction. Or cette alternative existe, c'est l'aéroport actuel ! La magistrate concluait par « on peut se passer d'un aéroport idéal, mais on ne peut pas se passer d'eau ». Lundi, la Cour a donc désavoué le rapporteur et valide les arrêtés destructeurs. Déçus, les opposantEs savourent cependant cette reconnaissance quasi officielle de leurs arguments.

Une décision éminemment politique pour un projet d'État que rien, surtout pas la population, n'aurait dû contrarier. Cette valse-hésitation judiciaire est le reflet des hésitations de l'État empêtré dans ce projet absurde. Elle vient clore, si on ose dire, une séquence politico-juridique marquée des déclarations contradictoires de l'exécutif.

Cacophonie politicienne

Chaque politicien y est allé de sa déclaration : Valls, droit dans ses bottes, annonce l'évacuation de la Zad, mais sans donner de date ; Hollande devient subitement hostile au projet d'aéroport ; Royal tente de sauver l'image du PS auprès des démocrates... tandis qu'à droite et parmi les élus locaux, on se targue de vouloir « restaurer l'état de droit sur la Zad »... tout en insultant la rapporteure publique.

Plus que jamais, le gouvernement tergiverse dans le quitte ou double « interviendra ou pas ». Il souhaiterait sans doute repasser la patate chaude à la droite probablement élue en 2017, tant les obstacles sont nombreux : un aménagement du territoire toujours pas à jour ; des habitantEs de la Zad non expulsables ; la période électorale qui approche, rendant plus improbable une évacuation début 2017, avec en ligne de mire février 2018, date ultime pour entamer les travaux.

Vigilance et résistance !

Une chose est sûre, c'est que cette énième décision juridique ne change rien à la légitimité de notre combat, n'attaque en rien notre détermination. C'est précisément dans la capacité des opposantEs à résister sur le terrain que se joue le véritable rapport de forces.

Résistance et vigilance restent plus que jamais d'actualité. Les agriculteurEs du Copain l'ont encore démontré jeudi 10 novembre en encerclant la ferme de Sylvain, paysan de la Zad, de leur 150 « tracteurs vigilants » : « Nous ne laisserons pas évacuer le moindre m² de la Zad, et nous nous opposerons au moindre coup de pioche ».

Le pouvoir est confronté à un mouvement qui n'a en rien décré depuis la consultation. La défense concrète de la Zad, centrale dans ce rapport de forces, continue de s'organiser : depuis l'automne, des centaines de personnes, de tous âges, se sont entraînées à résister physiquement sur la Zad. L'obstination du gouvernement le mènerait donc inévitablement à un affrontement de masse sur la Zad. Prendra-t-il ce risque ? Sa politique du tout-répressif risquerait de s'y embourber.

Le 8 octobre dernier, sur la Zad les 40 000 participantEs ont prêté ce serment : « Nous ne nous soumettons ni à la loi du profit ni à celle du plus fort : nous sommes là, nous serons là ! ». L'avertissement est clair.

CorrespondantEs

P.-S.

* Hebdo L'Anticapitaliste - 359 (17/10/2016) :

<https://npa2009.org/actualite/ecologie/notre-dame-des-landes-apres-le-jugement-se-battre-jusquau-bout-pour-gagner>